

Pétitions

Sur ce, je propose:

Que, lorsque la Chambre aura terminé, plus tard aujourd'hui, ses délibérations relatives à la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-15, Loi concernant la protection des obtentions végétales, elle s'ajourne jusqu'au lundi 25 septembre 1989, étant entendu que:

(I) Si, à quelque moment, un ou plusieurs projets de loi sont prêts pour recevoir la sanction royale, le Président pourra, après consultation du gouvernement, fixer les date et heure auxquelles la Chambre se réunira à cette seule fin, pour s'ajourner ensuite de nouveau conformément au présent ordre; et

(II) Pour faire suite à l'ordre de la Chambre (concernant les subsides) adopté le mardi 4 avril 1989: il y aura onze jours réservés durant la période commençant après la fête du Travail, soit un en septembre, cinq en octobre, trois en novembre et deux en décembre; le mercredi 11 octobre sera substitué à la date figurant au paragraphe «C)» dudit ordre, le 11 octobre sera substitué à la date figurant à l'alinéa «D)a)» dudit ordre, le 18 octobre sera substitué à la date figurant à l'alinéa «D)b)» dudit ordre et le jeudi 19 octobre sera substitué à la date figurant au paragraphe «E)» dudit ordre.

M. le Président: La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le ministre de la Justice propose la motion?

Des voix: D'accord.

M. le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1540)

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION**ADOPTION DU PREMIER RAPPORT DU COMITÉ MIXTE PERMANENT**

M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest): Monsieur le Président, j'aimerais présenter une motion qui, je crois, fera l'unanimité.

[Français]

Monsieur le Président, je propose, appuyé par l'honorable député de Nipissing (M. Wood):

Que le premier rapport du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, présenté à la Chambre le mercredi 14 juin 1989, soit agréé.

M. le Président: L'honorable député a-t-il le consentement unanime de la Chambre afin de proposer cette motion?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne suis pas nécessairement contre cette motion. Je ne la connais pas et j'en ignore la teneur. J'aimerais que nous la mettions de côté pour le moment afin de pouvoir tenir quelques consultations.

M. le Président: Peut-être les députés pourraient-ils en discuter. Je vais certainement entendre les deux députés dans une minute ou deux.

Je dois souligner au député de Kamloops que la motion que le député vient de présenter est au *Feuilleton* et que le consentement de la Chambre n'est pas nécessaire à sa présentation. Toutefois, il y a une deuxième motion pour laquelle il faut ce consentement. Nous pourrions peut-être la mettre de côté pendant quelques minutes.

Quant à la première motion, je présume que la Chambre l'acceptera. Le consentement de la Chambre est nécessaire pour la deuxième motion, qui n'a pas encore été présentée. Peut-être les deux députés pourraient-ils en discuter et faire signe à la présidence lorsqu'ils seront prêts et voudront que j'en fasse l'appel.

Pour qu'on sache bien à quoi s'en tenir, je précise qu'il y a accord sur la première motion.

* * *

PÉTITIONS**LE PROJET D'EXPLOITER UNE MINE D'OR À SHOAL LAKE, EN ONTARIO**

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, je voudrais remercier les élèves de l'école John De Graff de ma circonscription qui ont recueilli des signatures pour une pétition contre la mine d'or proposée à Shoal Lake, en Ontario, qui serait construite en plein milieu de la réserve d'eau potable de Winnipeg.

Ces élèves s'inquiètent et exhortent donc le Parlement à suspendre la demande de Consolidated Professor Mines, jusqu'à ce qu'une étude fédérale prouve que ce projet n'est pas dangereux pour l'environnement, et à présenter un projet de loi qui donnerait priorité à la question de l'accès des Canadiens à une eau potable de qualité plutôt qu'au développement industriel.

M. le Président: Avant d'entendre le reste des pétitions, je voudrais informer la Chambre que les députés sont invités à une réception à la pièce 16 à partir de 21 heures ce soir.